



**PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron**  
**Vendredi 10 janvier 2014 – Etat-major du SDIS**

Le président demande aux membres du conseil d'administration d'excuser Jean-Marc COURTIAL, Sandrine FERRARY et Jean-Claude PRADEL qui n'ont pas pu être présents lors de cette réunion.

Décès survenus

| <i><b>Nom et prénom</b></i>                   | <i><b>Centre de secours</b></i> | <i><b>Âge (si connu)</b></i> |
|-----------------------------------------------|---------------------------------|------------------------------|
| <i><b>SAUMADE André (non adhérent UD)</b></i> | <i><b>MILLAU</b></i>            | <i><b>81 ans</b></i>         |

- Elections

Franck CHAUCHARD proclame les résultats des élections.

Actifs :

Sur 1321 inscrits, on dénombre 915 votants (soit 69%), dont 910 suffrages exprimés.

L'amicale de Camares n'a pas organisé de vote pour la deuxième année consécutive. L'Union Départementale a tenté plusieurs fois de contacter cette amicale, en vain.

9 postes étaient à pourvoir lors de l'appel à candidatures.

On dénombre 9 candidatures :

- MARION BES
- SERGE CHABRIER
- DAVID CHASSANG
- JEAN MARC COURTIAL
- LAURENT DENJEAN
- PATRICK GALZIN
- FRANCOIS MAUREL
- STEPHANE MILLOT
- MAURICE PAYAN

Franck CHAUCHARD énonce les résultats (cf. document en annexe).

Sont élus :

MARION BES : 893 voix

SERGE CHABRIER : 875 voix

DAVID CHASSANG : 883 voix

JEAN MARC COURTIAL : 830 voix

LAURENT DENJEAN : 852 voix

PATRICK GALZIN : 884 voix

FRANCOIS MAUREL : 882 voix

STEPHANE MILLOT : 878 voix

MAURICE PAYAN : 879 voix

Anciens :

Sur 563 inscrits, on dénombre 300 votants (soit 53%), dont 300 suffrages exprimés.

4 postes étaient à pourvoir lors de l'appel à candidatures.

On dénombre 3 candidats :

- BERNARD GINESTET
- JEAN GIRBAL
- DIDIER RAYNAL

Franck CHAUCHARD énonce les résultats (cf. document en annexe).

Sont élus :

BERNARD GINESTET : 292 voix

JEAN GIRBAL : 291 voix

DIDIER RAYNAL : 287 voix

Le secrétaire et le président félicitent les nouveaux élus, actifs et anciens, et leur souhaitent la bienvenue.

- Election du Bureau

On dénombre 3 procurations valablement formées ainsi que 16 votants, soit au total 19 voix.

Philippe GLADIN annonce qu'il a présenté sa démission du poste de trésorier, à Patrice JOUET, le président.

Un vote est organisé pour élire le nouveau trésorier.

Michel CARTAILLAC, trésorier adjoint, propose sa candidature.

Aucun des autres membres ne souhaite se présenter.

Election du trésorier

Les membres du Conseil d'Administration procèdent au vote, dont les résultats sont les suivants :

- Michel CARTAILLAC : 19 voix.

Michel CARTAILLAC est élu trésorier.

Election du trésorier adjoint

Le poste de trésorier adjoint étant de ce fait vacant, le président demande aux membres du conseil d'administration souhaitant se présenter de se faire connaître.

Jean-Luc AUGUSTE se porte candidat. Aucun des autres membres ne souhaite se présenter.

Les membres du Conseil d'Administration procèdent au vote, dont les résultats sont les suivants :

- Jean-Luc AUGUSTE : 19 voix.

Jean-Luc AUGUSTE est élu trésorier adjoint.

Cf Composition du conseil d'administration en annexe.

- Cotisations 2014

Le trésorier Philippe GLADIN explique que, pour l'année 2014, les cotisations fédérales augmentent de 2 % tandis que celles de l'Union Régionale et de la MNSP stagnent.

Il convient pour l'Union Départementale de déterminer s'il s'avère nécessaire d'augmenter les cotisations.

Il rappelle que l'an dernier, celles-ci n'ont pas été augmentées.

Compte tenu du déficit de l'an dernier (près de 24000€), dû à la baisse des formations en secourisme mais aussi à la part importante que représente le capital décès (environ 11500€ / an), les membres s'accordent à dire qu'une augmentation des cotisations est indispensable.

Une réflexion est menée quant au coût du capital décès.

Lorsque le capital décès a été souscrit en 2011, il avait été annoncé que son coût unitaire (6,60€ par adhérent) baisserait, en raison d'un futur contrat national. Cela n'a malheureusement pas été le cas.

Bien que le SDIS participe à hauteur de 2000€ / an, le coût est trop important pour que l'Union Départementale continue à le financer ainsi.

Patrice JOUET propose alors que d'une part, les cotisations soient augmentées, et que d'autre part, il soit demandé une participation d'un euro par adhérent à chaque amicale.

Après discussion, les membres du conseil d'administration proposent d'aller plus loin, en alignant la participation de l'Union Départementale à celle du SDIS (soit 2000€) et de demander aux amicales de financer le reste, soit 4,32€ par personne.

Pour bien expliquer les raisons de ce changement de mode de financement du capital décès, il conviendra d'adresser un courrier à chaque président d'amicale, mais aussi à chaque adhérent, en insistant par ailleurs sur l'ensemble des missions de l'Union Départementale.

Les membres sont appelés ensuite à se prononcer quant au pourcentage d'augmentation des cotisations. Ils sont invités à prendre en compte le total des recettes correspondantes à chaque projection.

Les résultats des votes sont les suivants :

+ 1% : 1 voix

+ 2% : 11 voix

+ 3 % : 7 voix.

Les cotisations connaîtront donc une augmentation de 2% en 2014.

Il sera par ailleurs demandé aux amicales de financer partiellement le capital décès, à hauteur de 4,32€ / personne.

#### - Congrès départemental

Le congrès départemental aura lieu le 14 juin 2014 à Laissac ; il sera, comme l'an dernier, groupé avec la Journée Nationale.

#### - Commissions

Le président demande aux membres du conseil d'administration de se positionner pour intégrer les commissions de travail de l'Union Départementale.

Cf liste des commissions en annexe

Le président explique que les commissions auront désormais l'objectif de se réunir au minimum une fois par trimestre.

Il conviendra par ailleurs à chaque commission de préparer le contenu de sa page du site internet, pour la fin du mois de février.

#### ⇒ Commission Sport

Patrice CAUSSAT expose les dernières avancées concernant la Course du Viaduc 2014 :

- 1 stand Volontariat / ODP sera installé dans la salle des fêtes (avec une urne sur le stand) ;
- Thomas Hugues sera présent pour l'ODP ;
- Il y aura en tout 4 vagues de départs, dont une vague spéciale pompiers (la 2<sup>ème</sup>) ;

- Nous aurons les dossards 10 / 15 jours avant (série commençant par 18000) ;
- Une pasta party sera organisée le samedi soir par les pompiers de Millau ;
- Un appel aux bénévoles sera fait prochainement.

#### ⇒ Commission des Anciens

Pierre GIROU indique que l'enquête n'est pas terminée à l'heure actuelle.

L'animateur explique qu'il sera nécessaire de faire prochainement une réunion à St Sernin pour expliquer aux anciens ce qu'est l'Union Départementale, mais aussi plus largement dans les amicales, au sujet du capital décès.

Trois voyages seront proposés cette année et la documentation correspondante sera envoyée en même temps (Jean-Claude Pradel s'en occupera).

#### ⇒ Commission Communication

David CHASSANG explique qu'il faut être plus nombreux à travailler dans cette commission (agenda, calendriers, site internet, boutique...).

Le Colonel FLORES, invité par le président, et le Lcl MILLOT, nouvellement élu en tant que membre du conseil d'administration de l'Union Départementale, prennent part à la réunion, demandant à être excusés pour leur retard, dû à une cérémonie en préfecture.

#### ⇒ Commission Sapeurs-Pompiers Volontaires

Laurent DENJEAN revient sur le décret du 17 mai dernier sur les sapeurs-pompiers volontaires, en expliquant que la position de la commission départementale est identique à celle de Midi-Pyrénées.

Le Colonel FLORES intervient pour signaler qu'il attend des choses différentes de cette commission.

Il estime en effet que l'application du décret est du ressort du SDIS, mais qu'il attend alors de la commission SPV qu'elle identifie ce qui ne va pas, éventuellement, dans ce décret et qu'il serait alors nécessaire de changer.

Il souhaite également que la commission travaille avec le SDIS dans l'objectif de former davantage les spv et de faire rentrer les formations dans les centres.

Il est indispensable de faire changer les mentalités à ce sujet afin de faire comprendre aux spv que la formation est un atout, une plus-value, aussi bien pour les victimes que pour les spv eux-mêmes.

#### ⇒ Commission ODP

Un chèque de 700€ a été remis par l'Amicale de Saint Affrique à destination de l'œuvre des Pupilles.

#### ⇒ Commission sociale

Franck CHAUCHARD explique que la commission va se pencher sur la création d'une charte départementale en s'appuyant sur la charte de l'Union Départementale.

L'animateur de la commission tient également à remercier les amicales pour leur grand élan de solidarité dans le cadre du sinistre de notre collègue de Villefranche de Panat.

⇒ Commission Sapeurs-pompiers professionnels

Il conviendra de faire davantage remonter les informations relatives aux sapeurs-pompiers professionnels dans les centres de secours.

- Questions diverses

- Philippe GLADIN souhaite revenir sur le cas de l'amicale de Camares qui n'a pas organisé pour la deuxième année consécutive les élections de l'Union Départementale.

Les membres valident le fait de proposer à cette amicale de fixer le prochain conseil d'administration à Camares.

Le président prendra contact avec cette amicale et le chef de centre.

- Patrice JOUET revient sur le partenariat que le Crédit Mutuel propose à l'Union Départementale.

Un groupe de travail est créé afin de travailler sur ce dossier : Philippe GLADIN, Michel CARTAILLAC, Jean-Luc AUGUSTE et Patrice JOUET en feront partie.

- Patrice JOUET évoque le fait qu'aucune réponse n'a été apportée par le Crédit Agricole quant au partenariat sur le site internet.

Sans réponse de leur part très rapidement, les membres s'accordent pour dire que le logo sera retiré du site.

- Le président explique par ailleurs avoir été interpellé par un sapeur-pompier volontaire dans l'engagement n'a pas été renouvelé. Ce dernier lui demande la position de l'Union Départementale.

Le Colonel FLORES explique que l'engagement de ce dernier n'a pas été renouvelé pour des raisons de service et qu'une sanction disciplinaire a été prise à son encontre.

Il invite ensuite l'Union Départementale à prendre la position qu'elle souhaite.

Les membres du Conseil d'administration s'accordent pour dire que le cas de cette personne est du ressort du SDIS et non de l'Union Départementale et que celle-ci n'a donc pas à prendre position.

- Le Colonel FLORES tient à féliciter les nouveaux élus.

Il explique qu'il soutient les valeurs de l'Union Départementale et son action, notamment par exemple dans les dossiers de M. FABRE et M. GAYRAL.

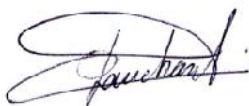
Ces valeurs font vivre le réseau associatif et l'esprit de corps.

Le Colonel FLORES demande aux membres du conseil d'administration de se positionner au sein de l'Union Régionale et la Fédération Nationale afin de faire entendre la voix des sapeurs-pompiers de l'Aveyron.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne désirant prendre la parole, Patrice JOUET remercie l'ensemble des participants pour leur collaboration aux travaux du conseil d'administration et lève la séance à 22h00.

Le secrétaire général,  
Franck CHAUCHARD



Le président,  
Patrice JOUET

